

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 1er juillet 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 1er juillet 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er juillet 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Crisenoy, Étienne Jules Gigault de \(1831-1901\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméÀ l'occasion de la révision du canton de Guise, Godin invite le préfet et tous les membres du conseil de révision à dîner chez lui. Il précise qu'un appartement sera mis à sa disposition et trois chambres pour le sous-préfet de Vervins et les autres membres du conseil qu'il voudrait auprès de lui. Il ajoute qu'il serait heureux de se rendre à Guise pour l'accueillir le 11 juillet 1873, jour des opérations de révision dans le canton de Guise.

NotesLe nom du destinataire, « M. Le Baron de Crisenoy, préfet de l'Aisne » est mentionné au bas du folio 349v. Étienne Jules Gigault de Crisenoy est préfet de l'Aisne du 26 mai 1873 au 13 avril 1876.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Actualité](#), [Hospitalité](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation4 p. (348r, 349v, 350r, 351v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 1 Juillet 1879

Monsieur le Préfet,

La révision devant avoir lieu
prochainement dans mon canton,
j'ai l'honneur de vous inviter,
ainsi que tous les membres du

Conseil de révision, à dîner chez
moi le jour où vous serez à
Guise. J'aurai un apparte-
ment à votre disposition et
trois autres chambres pour
M. le Sous-Préfet de Terrains
et autres membres du conseil que
vous pourriez désirer avoir auprès
de vous.

L'arrêté concernant la
révision a été au 11 Juillet,

M. le Baron de Crismonj, préfet de l'Aisne.

je pense, les opérations de mon
canton. Je serais heureux de me
rendre à Guise pour vous rece-
voir, et si vous serais obligé
de me donner les indications
nécessaires sur les heures et
vous conviennement et la manière
dont les choses peuvent être ar-
rangées pour votre satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur

le Préfet, l'assurance de ma
considération

Go. King

321